

AVARICUM Infos

N°3 - Décembre 2009

www.ville-bourges.fr



BOURGES



LORS DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE, SERGE LEPELTIER, ANCIEN MINISTRE, MAIRE DE BOURGES, A ANNONCÉ LA DÉCOUVERTE SPECTACULAIRE D'UN ENSEMBLE THERMAL SUR LE SITE D'AVARICUM.

EXPLICATIONS...



DES THERMES ROMAINS À AVARICUM

Suite à un diagnostic archéologique réalisé par le service Archéologie de la Communauté d'agglomération Bourges Plus et remis à la Ville de Bourges, un arrêté du Préfet de Région du 8 janvier 2008 a prescrit la réalisation de fouilles archéologiques préventives identifiant trois zones de fouilles pour une superficie totale d'environ 7 400 m².

Par un arrêté du 22 avril 2009, le Préfet de Région a validé le mode opératoire de fouilles



archéologiques proposé par la Ville et a autorisé leur démarrage.

- **Un chantier mené par le service Archéologie de la Communauté d'agglomération Bourges Plus**

En tant qu'aménageur de la Zone d'Aménagement Concerté Avaricum, la Ville de Bourges, maître d'ouvrage de l'opération de fouilles archéologiques, a donc confié ce chantier au service Archéologie de la Communauté d'agglomération Bourges Plus.

- **L'objectif des fouilles**

L'objectif de cette campagne archéologique était de déterminer comment se composait la ville sur le plan urbanistique et de voir son organisation économique à travers trois époques :

l'époque antique, l'époque médiévale et l'époque moderne.

- **Des thermes romains sur le site**

Cette première phase de fouilles archéologiques du site Avaricum - qui s'est déroulée de mai 2008 à septembre 2009 - a mis au grand jour des thermes romains datant de la fin du I^{er} siècle et du début du II^e siècle après Jésus Christ à 2 mètres de profondeur.

- **Une découverte majeure**

La surface de l'ensemble thermal est très importante. Il s'agit d'un ensemble thermal d'une grande ville. Un tel site a rarement été découvert en Europe.

Le diagnostic préalable de 2007 prévoyait l'existence de vestiges

médiévaux mais en aucun cas la présence d'un site de l'époque gallo-romaine.

- **Une décision du Préfet de Région**

Cette découverte remet en cause l'économie générale de l'opération archéologique.

C'est le Préfet de Région qui devrait délivrer un rapport, dans les prochaines semaines, sur les suites de ce dossier.